

Cher(e) Collègue,

En votre qualité de délégué(e) titulaire, j'ai le plaisir de vous informer que le Comité syndical du SYVEDAC se réunira, en séance,

Le mardi 11 juin 2024 à 18h00

Dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER
16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne)
Salle de l'Hémicycle

L'ordre du jour de cette séance aura pour objet :

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Composition du Syndicat
 2. Composition du Syndicat - Désignation de nouveaux délégués titulaires pour la Communauté Urbaine de Caen la mer – Installation.
- III. Approbation du procès-verbal de séance du 20 mars 2024
- IV. Compte rendu des décisions prises par M. le Président du SYVEDAC en vertu de la délégation du Comité syndical du 8 septembre 2020
 4. Décision n°2024/05 – SOCOTEC CONSTRUCTION - Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un quai de transfert des déchets du SYVEDAC.
 5. Décision n°2024/06 – SOCOTEC CONSTRUCTION - Mission de Coordination de la Sécurité et de la Protection de la Santé dans le cadre de la construction d'un quai de transfert des déchets du SYVEDAC.
 6. Décision n°2024/07 – ELCIMAI ENVIRONNEMENT – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du quai de transfert des déchets du SYVEDAC.
 7. Décision n°2024/08 – SOCOTEC DIAGNOSTIC - Missions de diagnostics avant travaux de démolition dans le cadre de la construction d'un quai de transfert des déchets du SYVEDAC.
 8. Décision n°2024/09 - Prestations d'animations pédagogiques sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets sur le territoire du SYVEDAC



V. Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2023 – Compte de gestion.
10. Finances – Exercice 2023 – Compte administratif.
11. Finances – Exercice 2023 – Affectation du résultat.
12. Finances – Exercice 2024 – Budget supplémentaire.
13. Finances - Quai de transfert à Hermival-les-Vaux – Autorisation de demande de subvention au titre du FONDS VERT - Recyclage foncier (friches).

VI. Evolution du territoire du Syndicat

14. Adhésion des communautés de communes VAL ES DUNES et PAYS DE FALAISE au SYVEDAC à compter du 1^{er} janvier 2025

VII. Prévention

15. Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2024-2030.

VIII. Gestion administrative du Syndicat

16. Convention de services communs entre Caen la mer et le SYVEDAC.
17. Convention de groupement de commandes entre la Société Publique Locale (SPL) NORMANTRI et le SYVEDAC pour l'élaboration du programme de conception et d'aménagement des salles pédagogiques du centre de tri de Colombelles et du quai de transfert d'Hermival-les-Vaux.
18. Convention de refacturation entre la Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie et le SYVEDAC pour l'insertion dans le magazine de l'agglomération d'un courrier de sensibilisation au tri sélectif.

IX. Rapports annuels 2023 (L'ordre du jour étant chargé, les délégués sont invités à lire en détail les éléments annexés et à préparer les questions éventuelles).

19. Unité de Valorisation Energétique des déchets de Colombelles – Délégation de Service Public – Rapport annuel SIRAC – Année 2023 – Communication.
20. Rapport annuel 2023 du SYVEDAC sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets – Communication.

X. Questions diverses

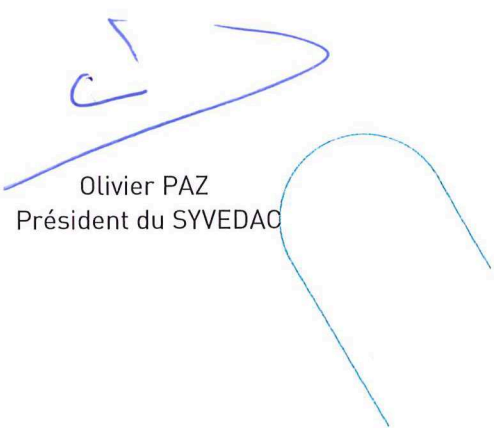
21. Quai de transfert à Hermival les Vaux – Présentation du projet en séance.

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir confirmer votre présence à Chantal BLOUET – 02.31.28.40.03. – c.blouet@syvedac.org.

Vous trouverez ci-joints les projets de notes relatifs aux points de l'ordre du jour.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher(e) collègue, mes sincères salutations.


Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

